



Nyangono du Sud transpire de grosses gouttes sous sa chemise de toile blanche. Le chanteur auteur d'un tube populaire, vient d'être pris pour excès de vitesse au poste de Mahole, ce 18 mai.

« Ce n'est pas ma faute. Je suis pressé car je dois prester à la Base aérienne de Yaoundé dans quelques heures ».

Pour l'officier qui l'écoute, c'est claire : le principe c'est la tolérance zéro. Un excès de vitesse est sanctionné d'une amende de 25000 F CFA. Ce que Nyangono, encore appeler le lion du Sud, se résigne à payer. « Nous ne sommes pas la seulement pour faire rentrer de l'argent. C'est aussi l'opportunité pour nous de sensibiliser les usagers de la route », explique l'officier. Il passe de la parole à l'acte en expliquant à l'artiste qu'il vaut mieux arriver entier à Yaoundé que les pieds devant. Nyangono du Sud hoche la tête pour bien indiquer qu'il comprend.

Le même jour, le lieutenant Nono Wafo, chef du poste de Makoda gfait une prise qui ne manque pas d'intérêt. Des jeunes à bord d'un Toyota Centery de couleur rouge sont interpellés. Ils n'ont sur eux aucun papier personnel et encore moins ceux de la voiture.

Sauf que cette voiture appartient à un maire de l'arrondissement du Nyong-et-Kelle. Et le chauffeur, le visage poupin, jure qu'ils ont oubliés de sortir avec leurs papiers. « Il est

actuellement pris pour défaut de papiers. S'il dit vrai et que le maire arrive effectivement avec me dossier du véhicule, on va parler de non présentation des papiers du véhicules. De toutes mes maniere, la sanction est la même: 25000 F CFA », explique un gendarme sur le terrain à Makoda.

Essinga
